MAITRISE D'OUVRAGE : COMMUNE DE VENTEUGES (Haute Loire)

CAHIER DES CHARGES POUR LA VOIRIE FORESTIERE DU SAPIN DE BRIGNON SUR LA COMMUNE DE VENTEUGES.

Contrat de maîtrise d'œuvre pour la réalisation

- Création de route forestière sur 2710 ml
- Création de 2 places de dépôt et retournement de 1200 m2 au total
- Piste de débardage ; 600 ml

Sur la Commune de VENTEUGES

Principes de la prestation

L'objectif consiste à créer une route forestière sur 2710 ml, mise au gabarit de 600 ml de piste de débardage et création de 2 places de dépôt et retournement de 1200 m2 au total sur la commune de VENTEUGES.

Un plan de situation et un plan masse sont joints au présent cahier des charges.

Les travaux seront réalisés en 2027 selon les prérogatives administratives (Natura 2000 et ARS) Appel d'offre pour les travaux en début d'année 2027.

La prestation comprend : Les missions 1 à 7 ci-dessous, la participation à des réunions de travail précisées dans le document.

Le candidat sera retenu sur la base de la qualité du dossier remis, et le coût de la prestation.

Mise en œuvre du projet : mission n ° 1

- Dossier accepté par le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural)
- Mission à suivre selon l'estimatif défini lors du montage du dossier

Consultation des entreprises : mission n °2 et 3

- Production d'un dossier de consultation des entreprises (DCE) reproductible et comprenant les documents du marché (CCAP, CCTP, acte d'engagement, plan de situation, plan de masse, estimatifs détaillés). La commune assurera la reproduction et l'envoi des dossiers aux candidats.
- Assistance pour l'analyse des offres à la suite de la consultation des entreprises.

Suivi des travaux et réceptions : mission n° 4 à 7

- Marquage des emprises et repérage des limites avec les propriétaires riverains des chemins à aménager
- Elaboration du plan de piquetage et implantation sur le terrain
- Contacter et accompagner les propriétaires à déplacer leurs bornes avant travaux
- Suivi des travaux, présence aux réunions de chantier et expédition des ordres de services
- Suivi financier et décompte des travaux **(versement d'acompte et de solde, demande de versement de la subvention auprès de la région**)
- Participation à la réunion de réception des ouvrages avec l'entreprise et l'agent instructeur de la REGION pour valider la réception des ouvrages conformes et produire un bilan définitif.